

Premier forum de l'association "Accroche", les actes.

**INCLUSION SOCIALE DES JEUNES DECROCHEURS :
RESSOURCES ET PERSPECTIVES**

Interventions prononcées par les invités

TABLE RONDE

Transversalité institutionnelle...

L'inter-institutionnalité peut-elle devenir un vecteur, un levier pertinent ?

Quelles pistes pour une meilleure prise en compte des "jeunes décrocheurs" ?

Avec pour orateurs :

Thierry APOTHELOZ,

Conseiller administratif Ville de Vernier et Président de l'OSEO

Simon DARIOLI,

Chef du service social du canton du Valais et ancien Vice-Président de la CSIAS.

Philippe SPRAUEL,

Responsable du Service Point Jeunes de l'Hospice général et Vice-Président d'ACCROCHE

Thierry Apothéloz :

Merci tout d'abord à "Accroche" de son invitation.

J'ai un regard multilatéral sur les décrocheurs. D'abord, j'ai eu l'occasion dans mon parcours scolaire d'avoir quelques échecs, je suis aussi allé à l'école de commerce, d'effleurer le goût de la rupture scolaire pour ensuite le basculer en défi professionnel en travail social, avec l'obtention d'un diplôme ici à la HETS. J'ai exercé dans un foyer pour adolescents et au service de protection des mineurs. J'ai été moniteur puis élu président d'une maison de jeunes (L'Eclipse). J'ai été membre du Conseil de fondation de la FASE et j'en assume aujourd'hui la vice-présidence. J'ai également un parcours politique qui s'est déclaré d'abord au le Parlement genevois puis, depuis 10 ans, à la mairie de Vernier. Je suis en charge de la cohésion sociale, allant de la petite enfance aux seniors, en passant par l'emploi ; de la sécurité municipale et de l'environnement urbain.

Dans le cadre de mon activité politique, j'ai approché de plus près cette réalité par mes fonctions de vice président de la FASE ou de l'Hospice Général, ou encore des fonctions plus associatives comme à la Fondation PRO^A ou l'OSEO^B comme président.

^A Entreprise sociale privée, PRO est une fondation à but non lucratif, créée en 1987, dans le but d'offrir du travail à des personnes exclues de l'économie traditionnelle en raison de handicap, par le biais d'activités soumises aux règles économiques du marché.

^B L'œuvre suisse d'entraide ouvrière, active depuis 2002 à Genève, propose une série de programmes et de prestations conformes aussi bien aux besoins des participants que du marché du travail ; stages en entreprise, coaching, formations, ateliers, notamment.

Dans les 4 minutes qui m'ont été données, je vais tenter de synthétiser mes réflexions sur l'interinstitutionnalité sur 4 points et pour vous aider à les retenir, je vais utiliser la formule des **4 P : partenariat, pouvoir, pilote et politique.**

S'agissant tout d'abord du partenariat, ma réflexion est la suivante, elle se situe sur plusieurs niveaux :

Premièrement, comment nos institutions peuvent aujourd'hui travailler sur les seuils et les chiffres ? C'est ma première réflexion car en effet, mon constat est, malheureusement, de m'apercevoir que la culture du chiffre, y compris dans les institutions sociales, se déroule d'une manière assez formidable (vous avez compris que cela est plutôt péjoratif dans mes propos).

On a une double pression: celle des institutions, de réussir à insérer un certain nombre de jeunes. Et puis on a la culture du politique, qui exige des résultats pour obtenir des fonds de la part des organes législatifs. Pour avoir des fonds, il faut des réussites, pour avoir de la réussite, il faut un certain nombre de jeunes qui réussissent... Et donc le réflexe que l'on peut avoir parfois, c'est de se demander à quel moment on peut miser sur des jeunes qui sont en décrochage, et pour lesquels des moyens très forts sont nécessaires.

Cette première réflexion tient évidemment de mon expérience politique, je vous la livre pour que nous puissions réfléchir autour de ces questions là. Je suis très heureux que l'Astural ait lancé le projet qu'A2mains. Car il permet de montrer - même si, comme l'a dit Dominique Chautems-Leurs, la pérennité de ce projet n'est pas encore acquise – qu'on a non seulement de la réussite lorsqu'il y a des moyens, mais qu'il faut aussi croire à l'investissement à long terme.

Aujourd'hui une des difficultés majeures de la politique, c'est de penser à long terme, de se conforter dans l'idée que l'investissement est nécessaire. Aujourd'hui trop de politiques ne pensent qu'aux résultats à court terme. Je veux donc vous confirmer mon intérêt à cet investissement social et éducatif.

Deuxième élément : au regard de la situation financière, que ce soit au niveau cantonal ou fédéral, nous sommes dans l'obligation de faire confiance aux dispositifs qui existent déjà. Certes la créativité est stimulante, des financeurs comme des travailleurs sociaux peuvent s'engager dans une émulation particulière. Mais la difficulté est de stabiliser un certain nombre de projets qui durent dans le temps et qui ont fait leurs preuves. Pour cela, nous avons besoin de croire en des actions de proximité des travailleurs sociaux et de renforcer la collaboration, de travailler ensemble.

La théorie du pré carré est assez forte. On a paradoxalement à Genève, un canton dense, riche en structures associatives communales et cantonales, mais je constate quand même une difficulté sur comment collaborer entre ces institutions et je reviendrai également à la question du pouvoir et du pilote.

S'agissant du partenariat, j'aimerais revenir sur une expérience. A Vernier, nous avons dû faire face à la décision unilatérale d'une direction d'établissement scolaire d'exclure 5 à 6 jeunes alors même que l'obligation de scolarisation était toujours en vigueur puisqu'ils avaient moins de 15 ans. Cette décision a provoqué, au sein du quartier, un certain nombre de remous évidemment. Une vague d'incivilités sans précédent. Les travailleurs sociaux ont été pris de court et se sont réunis pour réfléchir à des solutions, comme des pompiers. Le partenariat pourtant connu de tous n'a pas été activé et cela est regrettable. En tant que responsable communal, j'ai soutenu le « grand groupe » des travailleurs sociaux et interpellé le politique.

S'agissant du "pouvoir"... Je crois très fortement dans le travail de réseau, mais c'est pas tout de le dire, il faut pouvoir le vivre. Il nécessite du temps pour les collaboratrices et collaborateurs, un temps qui, généralement, peut ne pas compter dans les directions. J'ai donc décidé depuis quelques années, de rencontrer l'ensemble des directions qui sont actives sur le territoire communal. Mon idée était de les convaincre de la nécessité d'autoriser un certain nombre de collaborateurs d'agir dans le travail de réseau. Pourquoi ? Parce qu'évidemment sur les situations les plus complexes, le travail de réseau permet de partager et puis de faire en sorte que la prise en charge soit multipliée dans un sens positif.

J'aspire donc à ce que nous puissions, au niveau stratégique comme opérationnel, nous mettre d'accord, sur des pilotages de réseau qui puissent aboutir, non pas à ce que certains, ne connaissant pas le monde du travail social, appellent de *la réunionite*, mais à un plan précis autour d'un diagnostic, d'un plan d'actions et d'un suivi.

S'agissant du « pilote », il est indispensable ! Aujourd'hui la capacité que nous avons tous à prendre en charge une situation de réseau ou un projet de réseau, nécessite un pilote qui puisse avoir la confiance, non seulement de l'ensemble des acteurs de terrain, mais aussi des acteurs verticaux, c'est à dire des proches collaborateurs comme de la direction.

Et je terminerai par quelques considérations plus politiques. Monsieur Darioli disait précédemment que les politiques n'agissent pas mais réagissent... C'est effectivement un mal que je connais de la politique, que l'on peut combattre si l'on a la possibilité, la volonté de croire à une conviction que je porte à votre connaissance. La jeunesse n'est pas un problème mais une ressource. A partir de là, le monde politique, s'il croit en la jeunesse, peut construire un certain nombre de projets avec elle mais aussi avec les professionnels.

Par ailleurs, la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, inscrite désormais dans la Constitution genevoise, est une formidable opportunité de réveiller nos collaborations pour la mise en œuvre de cet article constitutionnel en réveillant, en suscitant, en réactivant des partenariats avec les acteurs présents : la FASe, les associations, les structures du DIP, les communes.

Pourquoi est-ce une formidable opportunité ? Véritablement aujourd'hui, nous le savons, les jeunes en rupture sont les plus fragiles. Ce n'est pas à vous que je dois le dire mais à l'ensemble des décideurs, c'est pour cela que nous avons aujourd'hui un ensemble de projets. Cet article sera générateur de projets pour aller dans le sens voulu par le peuple et cela nous obligera à réfléchir avec des moyens existants. Et pourquoi pas s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, comme l'exemple vaudois qui vient de nous être présenté.

Un mot pour conclure. La question à laquelle nous devons répondre ces prochaines années sera celle des 18-25 ans. Parfois pas assez autonomes ou trop fragiles, ils posent des problèmes à certaines institutions pour qui le couperet de la majorité est rigide. L'HG a monté un dispositif Point Jeunes. D'autres devront certainement suivre.

Philippe SPRAUEL :

Je souhaite vous présenter en quelques mots notre action.

Point Jeunes appartient à l'Hospice général. Nous sommes des généralistes et nous recevons aussi, outre que les jeunes adultes, des parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants ou des professionnels ayant besoin d'information ou de soutien dans leurs actions. Dans le cadre de notre mission nous couvrons plusieurs champs : l'information, l'accompagnement individualisé, le travail collectif et communautaire, la prévention et l'hébergement.

Le public qui s'adresse à nous en tant que dernier filet social cantonal, est essentiellement composé des 5% à 8% des jeunes échappant à tout dispositif ou, autrement dit, comme n'arrivant pas à tirer une plus-value des dispositifs existants.

Pour répondre au mieux à leur besoin, nous devons être capables d'agir tant auprès du jeune lui-même que sur son environnement. Pour ce faire, il est nécessaire de s'inscrire dans des actions transversales mobilisant l'ensemble des ressources existantes et de faire preuve de créativité dans le but de développer et adapter les moyens dont ont vraiment besoin ces jeunes.

A travers le film et les mesures présentées ce matin, il me semble que le premier besoin identifié est celui de la perspective.

Nous constatons la plupart du temps que ces jeunes ne croient plus en un futur meilleur. L'enjeu est donc de les amener à retrouver l'envie de se projeter, de pouvoir vivre leur vie, de s'inscrire dans ce monde et donc de pouvoir être aussi libre de faire des choix.

Pour nous, du côté de l'HG et plus particulièrement à Point Jeunes, notre priorité est de travailler avec vous tous pour essayer de nous inscrire dans une complémentarité, de voir où sont les manques et comment se donner les moyens de les combler.

C'est aussi pour cette raison que l'Hospice général est présent aujourd'hui et membre de l'association Accroche.

Simon DARIOLI :

Dans les assurances sociales, il y a droit et devoir de transmission d'informations. Après il faut savoir qui a droit d'accéder à quoi. Ce sont des choses qui peuvent se mettre en place. Ceci dit il ne faut pas se faire d'illusions. On doit toujours travailler avec de l'humain: des envies de collaborer et aussi des envies de rétention...

En écoutant toutes les interventions qui se faisaient autour de la table, je me faisais une ou deux réflexions : je ne vais pas du tout intervenir dans la sphère genevoise et surtout je n'ai rien à dire aux Genevois. Si on parle de transversalité, on parle de mise en place de réseaux et quand on parle de réseaux, c'est assez complexe. La tendance aujourd'hui, si on justifie ce que l'on fait, cette complexité on va la mettre en forme dans des procédures et ces procédures, on va les mettre en place en s'appuyant sur des systèmes qualité qui eux mêmes complexifient la chose...

Ce qui fait qu'en bout de l'exercice, on sait comment on doit faire mais on ne sait plus ce que l'on doit faire. C'est pourquoi il faut veiller à ne pas multiplier les procédures et les tracés administratifs, il faut plutôt des choses simples. Je rappelle quand même que le degré absolu de la qualité, c'est -273 degrés car il n'y a plus rien qui bouge et là en dehors du cadre, plus rien ne bouge...

Autre remarque. S'il y a un réseau, il faut un pilote et donc veiller à ce qu'il n'y ait pas plus d'avions que de pilotes... De manière générale, tout le monde voit son action au centre du réseau et celle des autres acteurs, notamment celle des autres professionnels, à la périphérie des autres actions. Si vous essayez de mettre cela sur un diagramme de Venn, cela devient complexe car il n'y a plus de centre et de périphérie et on ne sait plus où sont les personnes. Donc, des règles à mettre en place toutes simples, se dire quoi que l'on fasse : je suis à la périphérie de l'action de quelqu'un d'autre, je suis à la périphérie du client.

Et cela m'amène à une 3^{ème} réflexion, je ne sais plus lequel de vous deux a parlé des exemples du canton de Vaud, je trouve très bien qu'un élu genevois cite deux fois des best practices vaudoises. Cela permet d'élargir la question et de dire au fond que ce qui est intéressant, c'est d'avoir le regard ouvert et de voir ce que les autres font et même les reprendre.

On peut aussi aller plus loin, plus on est haut dans la hiérarchie décisionnelle, plus on a le devoir d'être attentif à ce qui vient d'en bas. Celui qui est au fond de la chaîne n'a pas besoin d'être attentif à quoi que ce soit car tout lui tombe sur la tête. Plus on est haut, plus on doit avoir la capacité de regarder vers le bas et d'être attentif à ce qui vient d'en bas. En bas, ça peut être les organisations mandatées, les associations, des mouvements d'usagers, des personnes à titre individuel.

Je terminerai avec une dernière chose, j'aime beaucoup la politique, cela fait 40 ans que je n'ai pas participé à une assemblée politique, mais j'en fais tous les jours... Je disais tout à l'heure que le politique réagit plus qu'il agit. Ce n'est pas une critique, car beaucoup agissent et sont engagés, mais les politiques auront d'autant plus de facilités à intervenir et à mener une action si il y a la perception du besoin.

Donc il faut aider le politique à agir et ça c'est justement le propre de la politique. Un argument qu'on peut mettre en avant par rapport à la problématique des jeunes, les politiques sont aussi assez sensibles sur ces sujets là, c'est de dire quand un projet est important, on trouve les moyens pour le financer. Si dans un domaine, on ne trouve pas les moyens de financer ce que l'on doit faire, il faut aller jusqu'au bout de la logique, à savoir que ce n'est pas important. Je vois mal quel politique peut assumer cela !
